



GÉRALD CYPRIEN LACROIX
Cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine
du titre de San Giuseppe all'Aurelio
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ET PRIMAT DU CANADA

DÉCRET

au sujet du Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Québec

CONSIDÉRANT la bulle *In Ardens* du pape Clément X créant le diocèse de Québec en date du 1^{er} octobre 1674 et nommant son premier évêque, monseigneur saint François de Laval;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} octobre 2024 sera le 350^e anniversaire du diocèse de Québec;

CONSIDÉRANT que, après avoir consulté le Conseil presbytéral, nos vicaires généraux et évêques, il convient de célébrer cet anniversaire par la tenue d'une année jubilaire;

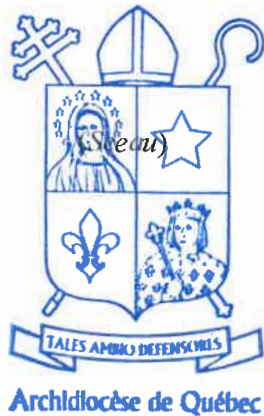
CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de donner des indications particulières pour la célébration de ce Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Québec afin que « quiconque pourra faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne et donne l'espérance. » (*Misericordiae Vultus* n° 3);

EN CONSÉQUENCE, en vertu de mon autorité ordinaire, je déclare par les présentes les dispositions suivantes et j'ordonne leur mise en application pour la durée du Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Québec qui se déroulera du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024 :

1. La *Porte Sainte* de la basilique-cathédrale qui a été scellée en 2016 sera ouverte et la clef, actuellement sous la garde du Chapitre Métropolitain de Québec, sera remise au recteur pour la durée du Jubilé;
2. La *Porte Sainte* sera fermée à la fin dudit Jubilé.

Le présent décret entre en vigueur immédiatement.

Donné à Québec, en deux copies originales, sous notre signature, celle du chancelier et sous le sceau de l'archidiocèse de Québec, ce premier jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-trois, en l'anniversaire de la fondation du diocèse de Québec.



+ *Gérald C. Card. Lacroix*
† Gérald C. Card. Lacroix
Archevêque de Québec

Jean Tailleux
Jean Tailleux, ch.t., v.é.
Chancelier